

SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 28 MAI 2018

Plus aucune dérogation syndicale à compter de ce jour

**SUPPRESSION DES HS, Shifts et travaux exceptionnels
A compter du Lundi 4 Juin 2018**

Camarades,

Depuis plusieurs mois maintenant, la direction du GPMH fait la sourde oreille à nos multiples revendications et demande de rencontres.

Effectifs et départs non remplacés, nombreuses situations individuelles, primes et éléments de salaires, parc automobile (véhicules de direction et pole location), locaux du comité d'entreprise, subvention Havre S'port, fonctionnement du FGAT, situation de l'ADOS, acquisition d'une grue portuaire, respect de l'accord ré internalisation, sont les grandes thématiques qui nous obligent à taper du poing sur la table et à leur rappeler notre représentativité et détermination à nous faire entendre.

Ainsi, compte tenu de ce manque de dialogue social et parce qu'il n'y a que ce qu'ils comprennent, nous venons de déposer un préavis de grève concernant la suppression des heures supplémentaires, travaux et shifts exceptionnels à compter du Lundi 4 Juin 2018. De plus, nous n'accordons plus de dérogations syndicales à compter de ce jour.

Camarades, a quoi bon se pavaner sur le devant de la scène de la reprise du trafic quand de l'autre coté aucun moyen n'est donné pour travailler correctement ?
Allons-nous une fois de plus n'être que les variables d'ajustements de la transformation radicale du modèle économique des ports et devoir se serrer la ceinture quand d'autres se goinfrent ?

Quelle légitimité donner a ce DRH qui ose nous dire qu'il faut être deux pour discuter, alors que c'est lui qui annule les réunions et ne répond pas a ses mails ?

Arrêtons juste un moment les heures supplémentaires (payées ou non), les dérogations à nos organisations de travail, et laissons les constater quel va être leur quotidien sans efforts de votre part.

Unis et déterminés à combattre

Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE